



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE TRAVAUX

(la présente demande ne se substitue pas à toute autre autorisation nécessaire à l'exécution des travaux)

1. ENTREPRISE EFFECTUANT LES TRAVAUX (si particulier passer directement au cadre 2)

Raison sociale : SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Téléphone d'astreinte (obligatoire) :

Représentée par : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

2. BENEFICIAIRE DES TRAVAUX (SYNDIC OU PROPRIETAIRE)

Raison sociale :

Représentée par : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

3. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE EFFECTUANT LES TRAVAUX (cocher obligatoirement les 2 cases*)

Engagement - Je reconnais être responsable des dégradations qui pourraient être occasionnées sur la voie publique du fait de mon emprise et m'engage à remettre en état le cas échéant. Je m'engage à respecter les normes de sécurité et veiller à la propreté des équipements installés sur le Domaine Public. Je prends acte qu'il me sera demandé une redevance pour cette autorisation d'occupation du Domaine Public.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Données personnelles - La ville de Saint-Mandé traite vos données personnelles dans le but d'autoriser l'occupation du Domaine Public. En l'absence de consentement au traitement de vos données personnelles, la ville ne peut pas répondre à votre demande. Le destinataire de vos données est la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie. Il vous est possible de revenir sur ce consentement, vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation des traitements, et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

En cochant cette case et en signant ce formulaire, je donne mon consentement sur le traitement de mes données personnelles par la ville de Saint-Mandé.

*** Si 1 ou les 2 cases ci-dessus ne sont pas cochées, votre demande ne pourra être traitée.**

4. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

DP OU PC 094 067 Accord du :

Nature des travaux :

Date de début : Date de fin :

Adresse du chantier :



5. AUTORISATIONS DEMANDEES (devis sur demande à l'envoi de ce formulaire)

STATIONNEMENT (aucune barrière ne sera fournie par la Ville)		
Nb de places :	<input type="checkbox"/> Stationnement <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Base vie <input type="checkbox"/> Stockage <input type="checkbox"/> Autre :	
Adresse du/des emplacement (s) :		
ECHAFAUDAGE – <i>La largeur de trottoir laissée libre au droit de la propriété devra être indiquée sur le plan fourni</i>	Longueur :	Largeur :
BENNE - Emplacement de 20m - Hors stationnement : 4 places <input type="checkbox"/> Stationnement (4 places) <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Chaussée	Longueur :	Largeur :
BASE VIE - Hors stationnement – 1 ^{er} encadré <input type="checkbox"/> Stationnement <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Chaussée	Longueur :	Largeur :
PALISSADE	Longueur :	Largeur :
DALLE DE PROTECTION	Longueur :	Largeur :
DEMANDES SPECIFIQUES (merci de préciser afin d'être recontacté par nos services)		
<input type="checkbox"/> Fermeture de voie / Déviation de circulation <input type="checkbox"/> Grue mobile <input type="checkbox"/> Alternat de circulation <input type="checkbox"/> Alimentation électrique aérienne provisoire		
AUTRES DEMANDES (merci de préciser afin d'être recontacté par nos services)		

6. DOCUMENTS A FOURNIR

<p>Assurance Responsabilité Civile Plan côté de l'emprise souhaitée précisant : ⇒ Les dimensions des installations sur le Domaine Public ⇒ La largeur du trottoir entre l'alignement et la bordure ⇒ La cotation des obstacles existants par rapport à l'alignement (candélabres, arbres, mobilier urbain ...)</p>
--

7. MODALITES D'OBTENTION DE L'ARRETE

<p>Toute demande (formulaire + plans + Attestation d'assurance RC) doit impérativement parvenir par mail au format PDF, à l'adresse suivante : techniques@mairie-saint-mande.fr, à minima 15 jours avant la date souhaitée. Ce délai est ramené à 25 jours pour les voies départementales : Général de Gaulle / Joffre / Foch / Gallieni / Paris / Leclerc (place)</p> <p>Suivant l'implantation (ampleur des emprises ou du planning), un rendez-vous sera programmé en amont de l'instruction du dossier ramenant le délai de transmission de la demande à minima 1 mois avant la date souhaitée. L'administration s'engage à vous répondre dans un délai de 5 jours maximum.</p> <p>Toute occupation du domaine public fait l'objet d'un avis de droits de voirie émis et adressé par le Centre des Finances Publiques au demandeur. Le paiement de cette taxe est à effectuer uniquement à réception de ce titre. Un devis vous sera adressé sur demande à l'adresse suivante : techniques@mairie-saint-mande.fr</p> <p>Toute annulation devra parvenir aux services techniques au plus tard 5 jours ouvrables avant la date retenue de début des travaux.</p>	
Signature et cachet de l'entreprise	Signature et cachet du syndic/propriétaire
Date de la demande :	